



PIÈCES AUTO POUR LES PRO

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 14/11/2024

Echéance le : 31/12/2024

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document		N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage	N° Commande
4863353		0165285			Zone Expedition : 03					5603148
Designation				N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5603148 DU 14/11/2024 **										
RENAULT TWINGO II 1.2 16V - BK920AS										
COMMENTAIRE R.A. : RENAULT TWINGO II 1.2 16V - BK920AS										
NUMERO DE COMMANDE :										
E:KIT DISTRIB + PPE AM				1624231680 C2DP06	1,00	4	188,76	40,00	113,26	113,26
E:COUROIOE TRAPEZOIDALE AM				1609315780 C3IB06	1,00	4	24,73	48,00	12,86	12,86
E:BOUGIE ALLUMAGE AM				1625935480 C09B02	3,00	4	6,36	48,00	3,31	9,92
PAPR						4		10,00		-0,99
----- SOUS-TOTAL PIECES -----										
135,05										
CHER CLIENT										
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.										
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS										
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.										
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT										
Total hors taxe					Montants T.V.A.				Total T.T.C	
PI : 135,05					acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration				162,06	
MO : 0,00 135,05					135,05					
DIV : 0,00					27,01					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4863353	0165285	5603148
Echéance le : 31/12/2024		
14/11/2024		162,06



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.